

# Plévenon en revue

N°7 - Octobre 2025

*La revue trimestrielle de la  
commune de Plévenon Cap Fréhel*

*Photo aimablement fournie par Loïc Guillet*

# Sommaire

■ **Les dossiers de Plévenon : pages 2 à 3**

■ **Zoom sur notre territoire : pages 4 à 6**

■ **Parole de Plévenonnais : pages 6 à 8**

■ **Les savoirs-faire locaux : pages 9 à 12**

## Les dossiers de Plévenon

### Signature de la convention de Port-Nieux

À l'été 2025, une convention (en discussion depuis 2022) concernant le terre-plein de Port-Nieux a été signée entre la DDTM et la mairie de Plévenon.



L'État restant propriétaire du site, cette convention porte sur :

- le transfert des pouvoirs de police sur le terre-plein de Port-Nieux ;
- le transfert de la gestion de ce site ainsi que son organisation.

Ces points ont permis à la mairie d'établir un règlement validé par le conseil municipal permettant de mieux y cadrer les multiples activités et usages.

Désormais, forte de cette convention, la municipalité envisage d'y effectuer un aménagement léger (nettoyage, mise en place de 2 bancs, possibilités de stationnement conservées, mais reculées par rapport à l'enrochement du quai, etc.).

Cet aménagement léger devra également intégrer les critères de saisonnalité liés au site et permettre son attrait estival tout en maintenant sa vocation maritime. La présence d'habitations in situ est également un paramètre considéré lors de la rédaction du règlement comme des projets évoqués sur ce site.

Tout en conservant sa vocation résolument tournée vers la mer ainsi que son classement en terre-plein maritime (usages professionnels de la baie, présence de bateaux de plaisance, cale de mise à l'eau, etc.), Port-Nieux peut s'embellir de quelques détails sans rien retirer à son caractère authentique.

Pour rappel, le plan d'eau de ce port est désormais considéré comme zone de mouillages légers, dans laquelle l'hivernage et l'ancrage temporaire sont admis sous conditions.



## À toute allure...

L'été 2025 fut, comme chaque année, tantôt un été merveilleux pour certains vacanciers, tantôt une saison plus ou moins fructueuse pour les professionnels du tourisme ou encore une période tendue intrinsèquement liée à la présence d'une surpopulation ponctuelle qui, inévitablement, crée des défis pour l'organisation locale.

Bien que les acteurs économiques de Plévenon et certain(e)s Plévenonnais (ses) tirent une grande partie de leurs revenus (comme tant d'autres communes littorales) de cette attractivité touristique, toute médaille possède son revers : multiplication des volumes de déchets, manque d'emplacements de stationnements, saturation des axes routiers, besoins en personnel grandement augmentés sur une période courte, incivilités diverses, etc.

Parmi ces contraintes et inconvénients, de nombreux Plévenonnais/ses sont venu(es) évoquer les vitesses excessives des véhicules motorisés sur différents points de la commune. Le constat du non-respect des limitations et de la dangerosité liée à ce type d'infractions invite la municipalité à réfléchir à ce problème de sécurité publique.

Des réflexions sont d'ores et déjà en cours et des projets sont à l'étude rue de la Saudraie et aux carrefours rue des Plages/rue des Vaux/rue du Pont Pivert.

À l'hiver 2025/2026, des démarches seront entérinées pour se saisir de ce problème, et les premiers projets devraient pouvoir être montrés aux riverains.

Par ailleurs, toutes nos voies ne sont pas communales, mais aussi départementales. Les procédures varieront donc selon les cas, tout comme les interlocuteurs. C'est un dossier au long cours qui mobilisera des ressources financières, techniques et humaines conséquentes :

les lieux suivants viendront rejoindre la liste des sites à améliorer : rue du Gros Moulin/rue du Freschet/rue des Vaux/rue des Plages/rue du Pont Pivert/rue du Cap/rue du petit Trécelin.

## Plateforme de déchets verts

À notre grand regret, cette plateforme n'a pas pu être ouverte cet été, faute d'un portail permettant la gestion des accès ainsi que d'autres points qui, une fois réunis, ne permettaient pas une exploitation opérationnelle du site.

Toutefois, les choses prennent forme : voie d'accès, grillage, talus périphérique, plantation d'une haie cet automne, etc.

Le fonctionnement et le règlement de cet équipement sont encore à l'étude au sein du conseil.

Nous espérons vous permettre son accès dans les meilleurs délais.



# L'église de Plévenon, édifice remarquable

Ce témoignage sur l'église est partagé par Charles Plessis, né en 1933 aux Noës Lesquerêts à Plévenon. Ses parents, Augustine (née Martin) et Charles Plessis étaient issus de plusieurs générations de plévenonnais.

Ancien conseiller municipal de Fréhel (entre 1988 et 1994, du temps de l'association des deux communes) et très attaché au patrimoine local, Charles Plessis a recueilli de ses aînés des souvenirs de la vie d'antan et a plaisir à les transmettre.

L'église paroissiale Saint-Pierre de Plévenon fut construite par l'entrepreneur Eveillard, d'après les plans de l'architecte Théodore Maignan dans le style néogothique, sur le site d'une église du 15<sup>e</sup> siècle. La bénédiction de l'église a eu lieu le premier dimanche d'octobre 1886. Les charges pour mener à bien le chantier étaient très lourdes. Les dons ne suffisant pas, la commune a dû vendre une partie de la lande à un comte pour financer la fin de la construction.

Plus tard, ces terres ont pu être rachetées par la commune. D'autre part, les familles plévenonnaises avaient aussi été sollicitées pour acheter des bancs dans la nouvelle église, ce qui leur réservait des places attitrées. Ce privilège s'est perdu au fil du temps.

Marie Plessis, ma mère nourricière, m'a raconté qu'afin de maintenir un lieu de culte pour les paroissiens pendant la construction, les offices se tenaient dans une église en bois située dans la parcelle du grand calvaire, qui a été édifié par la suite à l'est de l'école des sœurs. Les restes exhumés des tombes de l'ancien cimetière, qui entourait la vieille église du 15<sup>e</sup> siècle, ont été transférés dans le nouveau cimetière aménagé en 1874 sur le terrain dit « les Guignochais » situé entre le bourg et la Teusse, en conformité avec le décret du 12 juin 1804 régissant la distance à respecter entre les sépultures et les habitations.

L'église Saint-Pierre présente des éléments remarquables, d'abord ses menuiseries, avec notamment la chaire et le retable ouvragé.

Ensuite, ses vitraux, qu'il faut regarder en détail. Dans le bas des magnifiques vitraux du cœur, on peut lire les noms des donateurs et donatrices dans un cartouche rond : les vitraux de gauche ont été offerts par la Famille CHAPELAIN de la Ville-Guérin, ceux du centre par Mlle Anaïse MOREL et ceux de droite par les abbés DEPAGNE et BREHIER.

En haut de la nef, la pierre tombale de l'abbé HANNIER, « ancien recteur de Plévenon, premier fondateur de l'église » décédé le 20 novembre 1884, est en place d'honneur devant l'autel.

L'église abriterait encore la « grande bannière » qui servait lors des processions. Selon M. PIMORD, historien local, Notre-Dame de la Garde de Marseille y serait brodée, mais il précise que cela reste à confirmer.

Les cloches portent toutes un nom, comme il se doit : la petite se nomme « La Voix de Dieu », elle a pour parrain et marraines Pierre, Marie et Augustine GROUAZEL, la moyenne a été appelée « Henriette-Jules » et a pour parrain M. CHAPELAIN de la Ville-Guérin et pour marraine Mme la Comtesse de GOYON douairière, et enfin la grosse cloche a reçu le nom de « Virginie-Anaïs-Henri » et a pour parrain et marraines M. GROUT de BEAUVAIS du MEURTEL et Mesdemoiselles Virginie HERON et Anaïse MOREL.



En forme de croix latine, elle comprend un clocher extérieur, une nef avec des bas-côtés de quatre travées, un transept et un chœur accosté de deux chapelles ouvrant également sur les ailes.

La première pierre de l'église est posée le 27 avril 1884. L'église est bénie le 3 octobre 1886.

Elle abrite du mobilier moderne pour l'époque. La liste du mobilier encore présent dans l'église a été dressée par Mme Annette Cholet qui a assuré, jusqu'à son décès, la conservation de ce patrimoine avec un dévouement remarquable. Un classeur comprenant les photos et les clés de compréhension liées est mis à disposition du public à la mairie. Vous y trouverez également une synthèse historique écrite par Pierre Legemble pour l'occasion du centenaire de l'église en 1984).

Sa construction a été décidée au conseil municipal de Plévenon le 25 février 1875.

Son électrification se fera en 1932.

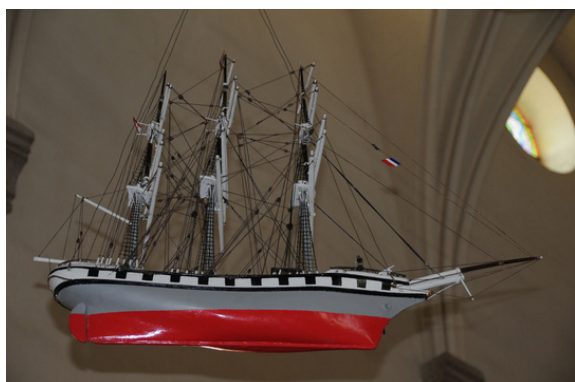


### Hommage à Madame Annette CHOLET

Discrète, engagée dans la vie associative, municipale et pastorale, Mme Annette CHOLET s'est investie pendant plus de 40 ans pour faire vivre notre belle église.

Elle veillait à son entretien avec les bénévoles, assurait la préparation des cérémonies et fleurissait l'autel chaque jour.

Le panneau de marbre à droite près du chœur garde la mémoire des paroissiens morts lors de la guerre de 14-18 dont on retrouve les noms gravés sur le monument aux morts.



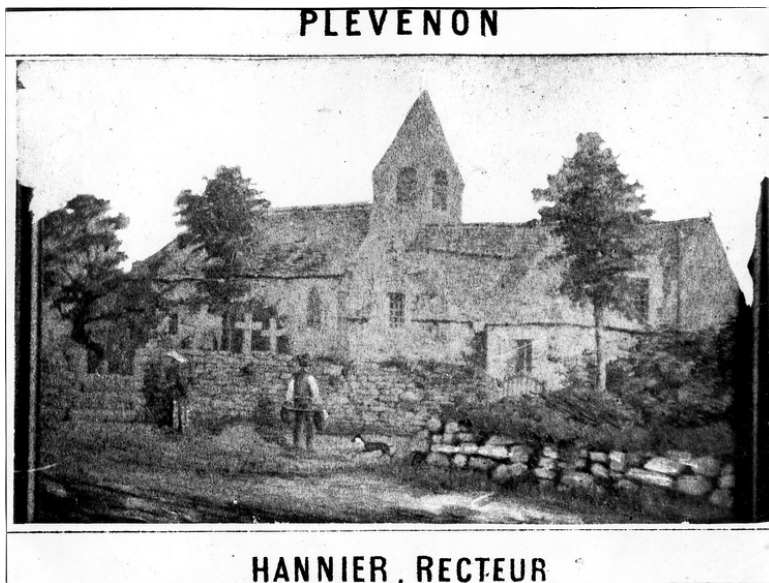
Le monde maritime est représenté avec les magnifiques bénitiers scellés près des entrées par des coquillages ramenés des mers du Sud (*Tridacna gigas*) traditionnellement utilisés pour contenir l'eau bénite, ainsi qu'à travers la maquette d'un trois-mâts suspendue au plafond de la nef, peut-être un ex-voto offert par une famille de marin de la commune.

Cela me remémore une petite anecdote au sujet des marins. Pendant la Première Guerre mondiale, une dame de Plévenon se lamenta un jour auprès d'un vieux marin du nombre de soldats morts au combat. Le vieux marin souligna que de nombreux marins avaient, eux aussi, perdu la vie lors de naufrages de bateaux torpillés par l'ennemi. La dame se serait alors exclamée : « ah, mais les marins, ils ont l'habitude ! ».

L'ancienne église de Plévenon était identique à celle de Plurien ainsi que celle du Vieux-Bourg de Pléhérel. Cependant, cette dernière a été partiellement déconstruite au 19<sup>e</sup> siècle.

En effet, à la suite d'épisodes de tempêtes et en raison de son éloignement pour les habitants du Port-à-la-Duc, le bourg de Pléhérel (qui se trouvait au Vieux-Bourg actuel) a été transféré sur le site du bourg de Fréhel actuel, qui a vu la construction d'une nouvelle église. Or, selon la mémoire patrimoniale, les habitants du Vieux-Bourg et des environs restaient très attachés à leur ancienne église.

Celle-ci a donc subi une partielle déconstruction pour amener tous les paroissiens à Pléhérel, c'est ainsi que l'église est devenue la chapelle du Vieux-Bourg.



Ancienne église de Plévenon

#### Anecdotes sur la construction de l'église de Plévenon :

En 1686, Marc du Ruffay, maître-sculpteur et architecte, avait été prié de fournir un projet de retable (partie postérieure et décorée d'un autel qui surmonte verticalement la table) semblable à celui de l'église de Saint-Aaron, dont il était l'auteur. Mais ce projet ne fut pas retenu.

Julien Moinet, Sieur de la Motte, maître-peintre et architecte à Lamballe, fit deux projets. L'exécution en fut confiée à un maître-menuisier de Saint-Malo, mais Julien Moinet reçut douze livres pour le dessin.

Les seigneurs de Matignon étaient fondateurs de l'Église primitive, du presbytère et du cimetière de Plévenon.

L'ancienne église possédait un campanile avec une seule cloche.

Vers 1881, la commune de Plévenon a vendu 9 hectares et 60 ares de terrains ainsi que 350 hectares de lande pour la construction de cette église. Les landes seront partiellement rachetées par la mairie en 1952 (296 hectares).



Au-delà des services religieux, d'autres événements ont lieu au sein de l'église.

La vie de la commune tournait beaucoup autour de la place de l'église, des anecdotes y sont rattachées.

Il y en a une qui mérite d'être racontée : les enchères de mottes de beurre, que je vous raconte dans la rubrique Parole de Plévenonnais.

Texte aimablement fourni par Charles Plessis que nous remercions pour son récit.

### Église de Plévenon de 1930 à 1960 - La motte de beurre offerte à la Sainte Vierge

*Après une longue carrière en tant qu'officier mécanicien de la marine marchande, Charles Plessis a été président de la station SNSM de Fréhel/Plévenon (de 1988 à 1998) et, à la même époque, vice-président de l'école de voile de Fréhel/Préhérel-Plage.*

*De ses échanges avec les plévenonnais, il garde en mémoire nombre d'anecdotes et de petites histoires locales comme celle de la motte de beurre pour les bonnes œuvres de l'église.*

La vente aux enchères de la motte de beurre, déposée par une fermière sur l'autel de la Vierge au bénéfice du culte le dimanche, est racontée par deux vieux plévenonnais, Henri Poilvé, né en 1922, et moi-même, né en 1933.

À cette époque, il y avait des vaches dans les fermes, mais aussi dans beaucoup de fermettes.

Malgré des conditions de vie parfois difficiles, la « patronne<sup>1</sup> » remerciait la Sainte Vierge avec ces offrandes de beurre lorsqu'un vœu avait été exaucé, comme une guérison ou un retour de marin sain et sauf.

Le dimanche, à la sortie de la grande messe, la vente avait lieu sur l'esplanade de l'église, près de la pierre dite « à banni ». Cette pierre est une base de pilier, dernier vestige de l'ancienne église (12<sup>e</sup> - 14<sup>e</sup> siècle).

Le bedeau Louis L., dans les années 1939/1950, récupérait la motte sur l'autel dit « de la bonne vierge » et la présentait au crieur, dit « le bannissou », debout sur la pierre « à banni ». Je revois encore le bedeau sortir de l'église en exposant l'assiettée aux nombreux paroissiennes et paroissiens, car à l'époque, on assistait encore à la messe.

Il faut insister sur la qualité du beurre de ferme de l'époque, tant pour son apparence que pour son goût. D'une belle teinte dorée, surtout lorsque les vaches avaient ruminé de la navette au printemps, la motte était décorée avec grand soin. Chaque fermière imprimait son motif particulier à l'aide d'une cuillère en bois.

La vente était orchestrée par le bannissou, qui annonçait la mise à prix, et les enchères suivaient. La vente achevée, le bedeau encaissait la monnaie puis la remettait au curé pour les bonnes œuvres. Merci la bonne Vierge !!! Une fois le beurre consommé, l'acheteur était prié de remettre l'assiette vide sur l'autel où elle avait été déposée, afin que le (la) généreux (se) donateur (trice) puisse la récupérer.

Autant que sa mémoire le lui permît, Henri Poilvé se souvenait des bannissous, notamment d'un crieur appelé GU-GU, mais il n'a jamais su son nom. On peut supposer que celui-ci exerçait vers la fin des années 1930. Par la suite, le service fut assuré par le cordonnier M. B. ou par le bedeau lui-même, en fonction de leurs disponibilités respectives, et cela jusqu'au début des années 1950, peut-être 1955. Puis ce fut M. Henri B., par ailleurs fossoyeur, qui devint le bannissou attitré. Je crois pouvoir dire que le don de beurre à la Sainte Vierge cessa au cours des années 1960.



<sup>1</sup> Il était de coutume de saluer la maîtresse de maison par le titre de « patronne » et le maître de maison par « patron ».



Après la vente de l'assiettée de beurre, le bannissou enchaînait avec les informations locales et assurait la publication des annonces, tant pour les vendeurs que pour les acheteurs de toutes sortes de produits cultivés, d'animaux et d'objets divers.

M. B., figure locale et remarquable, terminait sa prestation par la citation : « Que l'on se le dise ! » <sup>2</sup>.

Suite à ce signal, la foule s'égaillait. Les hommes se dirigeaient vers l'un des quatre bistrots du bourg : chez la mère Baptiste, chez la mère Azeline, chez le père Auguste Guérin ou chez le père Gouret qui fut remplacé par Joseph Tadier. Ils y sirotaient parfois une simple bolée de cidre, suivant leurs moyens. Plus tard, le vin rouge a supplanté le cidre, plus rarement un apéritif anisé (Pernod) était commandé. La bière ne coulait pas encore sur les zincs.

Les femmes, quant à elles, formaient de petits groupes pour échanger entre elles les potins locaux. Elles s'attardaient beaucoup moins que les hommes, car la préparation du repas leur incombait. Cependant, il n'était pas rare que le début du repas soit largement décalé, les conditions étant réunies pour que l'homme de la maison soit retardé...

Les moyens de transport et de communication étant très limités, ces moments de convivialité du dimanche avaient une grande importance pour entretenir le subtil mélange de solidarité maritime et de bon sens du monde paysan, tout en permettant à l'information de circuler dans la communauté.

C'est ici l'occasion de rappeler qu'à la fin de la guerre, la vie n'était pas facile dans nos campagnes.

Très peu de journaux papier étaient accessibles à la population, qui avait des moyens limités. Le seul téléphone disponible se trouvait chez M. Brouard, le cordonnier. C'est son épouse qui assurait le service auprès des plévennonais.

Les moyens de se déplacer restaient, eux aussi, très restreints. Le petit train assurait une liaison entre les communes, mais il fallait pouvoir se rendre à la gare. Les propriétaires de chevaux pouvaient circuler en « chars à bancs » et aider en cas de besoin, comme pour amener les sages-femmes. Rares étaient les vélos.

Le bénévolat de M. B. cessa courant des années 1960. Plus tard, les informations locales ont été publiées par le journal de la mairie.

Côté culturel, les informations transitaient par le bulletin paroissial « l'Ajonc » créé par l'abbé Audren au cours des années qui suivirent la guerre (1945/1950).

<sup>2</sup> M. Henri B. était l'un des fils du capitaine au long cours, M. Ange B., dont certains écrits, rapports et autres documents relatifs à sa vie de marin sont visibles au musée de Saint-Servan dans la tour Solidor. Le monde de la mer très sensible à ce geste l'en remercie vivement.

Ce texte a été écrit entre 1995 et 2005 par Charles Plessis avec la participation de son ami Henri Poilvé. La rédaction a été reprise en 2025.

### Infirmiers et IPA à Plévenon : des compétences au service de la population

Le relais de santé de Plévenon a été inauguré le 21 juin 2025. Cet outil d'accès aux soins a été créé en collaboration entre la commune, le département, les professionnels de santé et sous la supervision de l'Agence Régionale de Santé.

Après quatre petits mois d'utilisation et une saison estivale, les professionnels de santé qui y travaillent nous expliquent leurs parcours et présentent leurs métiers aux Plévenonnais (ses) dont ils prennent soin depuis plusieurs années déjà.

À ce jour, deux infirmières et un infirmier en pratique avancée (IPA) assurent les soins quotidiens aux Plévenonnais (ses) et aux proches alentours. Découvrons leurs profils.



Inauguration du 21 juin 2025 - de gauche à droite : Marina Marteau, Jean-René Carfantan, Thomas Nascimbeni-Prévost, Hervé Van Praag et Martine Texier

### Marina et Martine, deux infirmières toujours sur la brèche

#### Marina Marteau, 38 ans et heureuse à Plévenon

Elle rentre en école d'infirmière à l'âge de 18 ans. À la sortie de son cursus, elle pratique durant neuf années en bloc opératoire avant de se mettre à son compte en infirmière libérale. Elle est installée aux alentours de Toulouse (31).

Le métier lui plaît et l'expérience en tant qu'infirmière libérale est une confirmation de ce qu'elle sait déjà : infirmière à domicile, c'est et ça restera sa profession.

Parmi ses relations professionnelles, un infirmier parti dans le Nord - Ouest de la Gaule (M. Thomas Nascimbeni-Prévost, notre actuel IPA) lui fait part d'une opportunité de pratiquer son métier d'infirmière au service des Plévenonnais (ses)

afin de venir le remplacer durant sa reprise d'études. Le challenge du changement motive Marina à répondre favorablement et l'aventure costarmoricaine débute fin 2021. Après un passage de deux ans dans les Deux-Sèvres, c'est un nouveau tournant : changement de région, de patientèle et de climat. Tout est à refaire, mais la motivation comble tous les doutes.

#### Avez-vous rencontré des difficultés pour vous implanter ici ?

Le logement reste la plus grande difficulté. Les prix sont exorbitants pour acheter et les locations sont plus que rares.

Il m'a fallu d'abord prendre ce qui existait sans chercher plus loin et faire face à mon travail, pour ensuite me laisser le temps de trouver un meilleur logement.

Parallèlement, il faut idéalement trouver un logement proche de ses patients, car l'éloignement ne permet pas de concilier qualité des soins et vie personnelle.

#### Quelles sont vos activités et comment s'articulent-elles ?

Infirmière à domicile, ça peut revêtir énormément de missions différentes, mais toutes gravitent autour des soins apportés aux patients. Réaliser une piqûre ou un pansement c'est le b.a-ba bien sûr, mais nous sommes aussi le relais des médecins et nous sommes au contact direct des patients au sein de leur cadre de vie.

C'est un équilibre à trouver entre l'intransigeance médicale et l'empathie due aux patients. Il faut autant savoir agir que rester à l'écoute. Les amplitudes de travail peuvent être très importantes sur une journée. C'est un travail gratifiant, mais extrêmement chronophage.

### **Qu'avez-vous apprécié en arrivant sur le territoire de Plévenon ?**

La population est agréable et compréhensive. Les gens sont respectueux, bienveillants. Leur sourire nous accueille malgré des conditions médicales parfois délicates. Ça donne du sens à notre métier.

L'équipe est également un point fort ici. Je travaille sereinement avec mes collègues et l'entente est vraiment bonne. Les tâches sont bien réparties et tout le monde y met du sien pour faire face à la charge de travail.

Essayer Plévenon, c'est l'adopter ! Blague à part, sans me projeter non plus jusqu'à la retraite, j'espère vraiment pouvoir rester ici un bon bout de temps dans cette ambiance.

### **Qu'est-ce qui compte le plus dans votre métier ?**

Les liens créés avec les patients occupent une place importante. On se lie parfois à certaines personnes qui nous touchent et il n'est pas rare que je prenne des nouvelles des patients lorsqu'ils sont à l'hôpital par exemple. Lors d'un décès également, la gratitude de la famille s'exprime concernant les soins prodigués avant le départ de la personne, ça touche forcément et ça renforce.

#### **Martine Texier, une Castine au service de la santé des Plévenonnais**

Infirmière de métier et d'expérience, Martine Texier habite à Saint-Cast-le-Guildo. Elle a fait ses études à Lille, a exercé dans différentes structures de soins hospitalières et également à domicile en soins et en coordination.

Après avoir quitté sa région d'origine, elle suit son conjoint dans l'Oise puis dans les Côtes-d'Armor où elle poursuit son parcours professionnel. Retravailler à domicile semble une évidence.

Thomas cherche une remplaçante au sein du cabinet infirmier de Plévenon, elle le rejoint en septembre 2020. Très vite, une relation professionnelle et amicale s'installe. Le besoin est exprimé, les compétences professionnelles répondent à la demande.

Dans un premier temps, elle cumule avec son emploi précédent (EHPAD de Plancoët) et remplace Thomas quelques jours dans le mois afin qu'il puisse prendre du repos. Très rapidement, Thomas réussit son entrée à la Formation d'IPA, elle quitte son emploi en structure pour le remplacer à temps plein au cabinet infirmier.



### **Quels sont les attraits de la profession d'infirmière au sein de la commune de Plévenon ?**

La relation avec le patient dans son cadre de vie. C'est assurément cette relation établie qui donne un sens à notre métier.

La patientèle sur Plévenon et ses environs est agréable et respectueuse de notre profession. Nous sommes considérées et essayons de nous adapter au mieux aux besoins de la population. Les patients restent compréhensifs face aux impératifs thérapeutiques et environnementaux.

L'ambiance au cabinet est très agréable. Nous sommes complémentaires et l'entraide nous permet une bonne prise en soins des patients.

Travailler dans un bel environnement reste un privilège ainsi que la liberté de pouvoir organiser les tournées selon les besoins.

## Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Exercer dans une belle région touristique nécessite cependant une grande capacité d'adaptation. En effet, le rythme saisonnier est intense et il est parfois très « sportif » de répondre aux diverses demandes durant cette période. Nous nous y essayons au mieux dans le cadre de nos compétences.

L'été reste une période particulière pendant laquelle nous devons assurer notre service auprès de la population locale de l'année à laquelle s'ajoute celle des résidents secondaires et des estivants.

Du petit bobo au gros soin quotidien, les interventions sont nombreuses et il est important de maintenir le cap.

La période estivale passée, « un vide » s'installe pendant quelques jours, il est important de prendre un peu de repos en famille et se réacclimater ensuite à notre rythme « ordinaire ».

On se sent presque « saisonnier » également.



### Thomas Nascimbeni-Prévost, le trait d'union entre médecins et patients

Thomas a 39 ans et habite à Plévenon depuis fin 2019. Enfant déjà, il passait ses vacances dans les Côtes-d'Armor, dans la maison de famille. Infirmier depuis 2009, d'abord infirmier en réanimation puis infirmier libéral et infirmier sapeur-pompier volontaire en périphérie de Toulouse, Thomas souhaite rejoindre la région depuis quelque temps déjà.

Les événements sanitaires liés à la pandémie de COVID vont bousculer et précipiter les choses. Il ouvre alors son petit cabinet d'infirmier aux pieds de l'église de Plévenon et déjà l'activité bat son plein. Pendant 8 mois, c'est la semaine de 7 jours de travail !

Un tel rythme impose de réfléchir à un soutien professionnel qu'il trouve avec Martine qui le rejoint suite à une petite annonce. Parallèlement, Thomas prend conscience des difficultés d'accès aux soins à venir sur notre territoire (comme tant d'autres).

Le souhait de pouvoir apporter plus à ses patients, conjugué à l'envie d'évoluer au sein de sa profession, l'amène à considérer la formation d'« infirmier en pratique avancée » un nouveau statut destiné aux infirmiers expérimentés après une reprise d'étude de 2 ans.

Il passe avec succès les sélections de la faculté de médecine de Brest. Il n'envisageait pas cette formation aussi rapidement, mais maintenant que la sélection a été brillamment passée, Martine le soutient et l'encourage à se lancer dans cette formation de deux ans sur Brest qui s'achève en février 2023. Il aura fallu s'organiser afin de maintenir l'accès aux soins pendant cette période et rapidement, Marina est arrivée pour renforcer l'équipe.

Le partenariat avec la maison médicale d'Erquy a permis à Thomas de trouver une structure de médecins pouvant l'accompagner dans sa formation. Il partageait donc son temps de formation entre la faculté de médecine de Brest pour la partie théorique et différents stages en services hospitaliers (CH Saint Malo, CH Saint-Brieuc) ainsi qu'à la maison médicale d'Erquy pour la partie pratique.

### Pouvez-vous expliquer en quoi consiste le statut d'IPA ?

Le statut a beaucoup évolué entre le moment où j'ai débuté ma formation en janvier 2021 et aujourd'hui. Il continue d'évoluer au regard du contexte sanitaire et social.

Un infirmier en pratique avancée n'est pas un médecin. C'est un infirmier expérimenté qui, dans le cadre d'une reprise d'études, acquiert des compétences sur une partie du champ médical afin de renforcer l'accès aux soins en complémentarité des équipes médicales présentes sur un territoire.

Concrètement, l'IPA peut recevoir un patient en consultation, réaliser un examen clinique complet demander des examens complémentaires, prescrire des traitements au besoin, réaliser le suivi d'une pathologie chronique, participer à la coordination du parcours de soin du patient.



Cet exercice s'inscrit dans le cadre d'une collaboration étroite avec les médecins du territoire que l'on appelle « exercice coordonné ». C'est-à-dire qu'à tout moment, l'IPA peut se référer à un avis médical ou spécialisé, il rend également compte au médecin traitant du patient.

L'IPA est en quelque sorte un maillon complémentaire permettant de renforcer l'accès aux soins, notamment dans les secteurs où la démographie en santé tend à diminuer.

### **Quelles sont les difficultés rencontrées pour cette évolution d'IPA ?**

Comme évoqué, c'est un nouveau statut de praticien dont les compétences sont à la fois sur le champ paramédical et médical. Bon nombre d'IPA ont parfois des difficultés à trouver leur place sur certains territoires. Parfois, la nouveauté fait peur, je crois que l'important repose sur l'intérêt du patient à trouver un interlocuteur quand le besoin s'en ressent.

Ici, nous avons la grande chance de travailler en équipe avec les différents pôles de santé du secteur (Erquy, Plévenon, Fréhel, Plurien). Nous avons cette culture commune orientée vers l'intérêt du patient afin que ce dernier puisse trouver un interlocuteur dans des délais raisonnables et d'éviter ainsi le renoncement aux soins.

Nous avons d'ailleurs constitué une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) ce qui nous permet un exercice coordonné sécurisé sur l'ensemble du secteur et de travailler ensemble aux enjeux de santé de demain de notre bassin de santé en partenariat avec les instances telles que l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie.

### **Petites questions à l'ensemble de l'équipe du relais de santé**

#### **Quel bilan tirez-vous de l'activité menée jusqu'ici et avez-vous des choses à ajouter ?**

L'équipe est en place et notre bonne entente nous permet d'affronter les nombreux défis qui nous font face. Nous sommes soudés et notre travail en réseau nous facilite l'exercice de nos professions.

Nous ressentons au quotidien de la bienveillance de la part de nos patients. On tient à les en remercier ça fait chaud au cœur.

La construction du relais de santé a également été un temps fort pour nous et pour le développement de nos activités. Nous y sommes confortablement installés et nous pouvons travailler sereinement dans des locaux correspondant à nos besoins et à ceux des patients.

Nous remercions la municipalité pour cet outil de travail formidable ainsi que le département, l'Agence Régionale de Santé et tous les acteurs qui ont contribué à ce projet.

Nous avons d'ailleurs été invités à contribuer au groupe de travail municipal qui a planché sur ce projet et avons pu y contribuer en donnant notre avis sur ces questions. Et nous en profitons pour remercier Valérie Hanicque qui nous a accueilli dans notre ancien petit local pendant plus de 5 ans.

#### **Avez-vous des anecdotes que vous souhaiteriez évoquer ?**

Des anecdotes il y en a évidemment de nombreuses, mais nous sommes tenus au secret professionnel...

*Article proposé par Marc Lemarié - conseiller municipal*